

Quelques éléments sur l'international

Les éléments donnés dans cette note visent plus à inviter le lecteur à partir à la découverte de ce qui se fait à l'international, en particulier au travers des liens proposés, plutôt qu'à essayer de dresser un panorama exhaustif des outils et méthodologies utilisées ici et là. De la même façon, plutôt qu'essayer de dresser un inventaire de ce qui aurait pu paraître comme des bonnes pratiques, les aspects intéressants que l'on a pu trouver en étudiant d'un peu plus près certains pays ont été reportés ci-dessous. Les pays concernés sont les Etats-Unis et le Royaume Uni.

1 Panorama international : quelques éléments

Avant de commencer un petit panorama de sites et indicateurs existants, quelques remarques générales à propos de l'approche internationale, toujours plus compliquée d'un point de vue méthodes que dans un pays donné. Celles-ci sont étroitement liées aux sources disponibles. Les limites de l'information statistique disponible dans un pays donné se traduisent donc par une limite dans la comparaison de ce pays au niveau international. Par ailleurs, les différences d'appréciation de phénomènes entre pays compliquent également les comparaisons. Pour prendre un exemple simple, ne pas disposer d'un appareil de chauffage dans un pays nordique ne représente pas la même chose dans un pays comme la Grèce. Enfin à noter au niveau géographique des différences, pour faire simple, entre pays industrialisés et pays en voie de développement. Autant il semble difficile d'arriver à un consensus entre pays industrialisés, autant les initiatives et les consensus sont plus nombreux au niveau des pays en voie de développement.

Compte tenu du positionnement de la France, il nous a paru primordial, dans un premier temps, de nous pencher un peu plus sur l'Europe, et Eurostat. La lutte contre les exclusions sociales est apparue comme un objectif prioritaire, le sommet de Laeken en 2001 en ayant marqué un tournant important. Une liste de 18 indicateurs a été arrêtée. Ils se décomposent en dix indicateurs primaires destinés à couvrir les facteurs d'exclusion sociale identifiés comme les plus importants et huit indicateurs secondaires ayant pour objet de décrire les autres dimensions du problème. Cette liste a été ensuite affinée par les travaux du sous-groupe « Indicateurs » du comité de protection sociale, dont Eurostat est un membre actif. Les indicateurs ont pour but de mesurer les progrès réalisés dans l'accomplissement des objectifs communs d'inclusion sociale adoptés en 2000, lors du conseil européen de Nice. Certains de ces indicateurs ont également été utilisés comme indicateurs structurels par la commission européenne dans son rapport de synthèse au Conseil européen du printemps 2003. A noter l'existence de fiche profil qualité associée à chaque indicateur, permettant à chacun de se faire une opinion sur la comparabilité des indicateurs entre pays. Ces indicateurs sont aujourd'hui au nombre de 21, dont 11 indicateurs primaires. Ils sont relativement axés sur les aspects monétaires (avec un seuil privilégié à 60 % pour les aspects de pauvreté), avec la moitié des indicateurs concernés, et couvrent quatre domaines importants : pauvreté financière, emploi, santé et éducation. Les problèmes structurels étant relativement persistants, cette liste d'indicateurs, réexaminée tous les ans, se caractérise par une grande stabilité mais elle laisse cependant une marge de manœuvre pour la prise en compte de nouvelles priorités : http://epp.eurostat.ec.eu.int/portal/page?_pageid=1090,30070682,1090_33076576&_dad=portal&_sc_hema=PORTAL

De son côté, l'Ocde a mis en place ses propres indicateurs, les indicateurs sociaux, pour aborder les questions sociales. On ne saurait, par exemple, aborder l'exclusion sociale sans parler en même temps des obstacles à l'intégration du marché du travail et des questions concernant la santé et l'éducation. Faire face au vieillissement de la population nécessite de nouvelles approches des soins de santé, de l'emploi, et des retraites. Les indicateurs sociaux visent à donner la vision d'ensemble nécessaire aux comparaisons internationales et à l'évaluation des tendances, des résultats et politiques sociales. Les différents indicateurs sont classés avec une approche « matricielle » : d'un côté, trois catégories : le contexte social, l'état de la société, et les réponses de la société ; de l'autre, 4 grands objectifs : équité, santé, autosuffisance des individus (emploi, formation) et cohésion sociale : http://www.oecd.org/home/0,2605,fr_2649_201185_1_1_1_1_1,00.html. Dans son rapport annuel, l'Ocde propose également un suivi régulier des indicateurs de pauvreté monétaire, et de la distribution des revenus des ménages pour les pays de l'Ocde.

L'OIT s'est, entre autres, concentrée sur la question du travail « décent », qui est une notion très large. Le travail décent résume les aspirations des êtres humains au travail. Il regroupe divers éléments: possibilité d'exercer un travail productif et convenablement rémunéré; sécurité au travail et protection sociale pour les familles; amélioration des perspectives de développement personnel et d'intégration sociale; liberté pour les êtres humains d'exprimer leurs préoccupations, de s'organiser et de participer à la prise des décisions qui influent sur leur vie; égalité de chances et de traitement pour l'ensemble des femmes et des hommes : <http://www.ilo.org/public/french/index.htm>

Pour les comparaisons internationales, certains indicateurs du PNUD (<http://www.undp.org/french/>) ont été beaucoup médiatisés, comme l'IDH, ou l'IPH, séduisants par leur caractère extrêmement synthétique. Ceux-ci, et bon nombre d'autres, doivent en particulier permettre de suivre la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement arrêtés en 2000 : réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, réduire de 2/3 la mortalité infantile, réduire de 3/4 la mortalité maternelle, combattre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose, assurer un environnement durable, mettre en place un partenariat mondial pour le développement : http://www.cv.undp.org/Publications/OMD/OMD_indicateurs_fr.pdf.

Sur des aspects plus ciblés, le lecteur intéressé pourra en particulier consulter :

- Sur les enfants : [Centre de recherches Innocenti](#) : principal outil de recherche de l'UNICEF, avec pour objectif, au niveau international, la compréhension des droits de l'enfant et la mise en oeuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant, tant dans les pays industrialisés que dans ceux en développement. Les indicateurs de suivi retenus ont été classés en 10 thèmes : Population, Natalité, Child and Maternal Mortality, Life Expectancy and Adult Mortality, Family Formation, Health, Education, Child Protection, Crime Indicators, Economic Indicators : <http://www.unicef-icdc.org/resources/>,
- Dans le domaine de l'éducation : voir site de l'Unesco : http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=29009&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html. Voir également site de l'Ocde, en particulier les données Pisa (OECD Programme on International Student Assessment), qui permet des comparaisons sur les inégalités de résultats scolaires en fonction de caractéristiques socio-démographiques : http://www.pisa.oecd.org/pages/0,2987,en_32252351_32235731_1_1_1_1_1,00.html.
- Dans celui de la santé : voir le site de l'OMS, avec des indicateurs dans le domaine de la morbidité, la maladie, les pathologies, les personnels de santé, etc : <http://www.who.int/fr/>.

Dans un domaine plus spécialisé, on trouve au niveau international des centres visant à favoriser l'accès à des bases de données pour tous. Il s'agit avant tout de centres de recherche visant à faire bénéficier aux autres chercheurs les bases de données, mais également leur connaissance de celles-ci. Le plus connu est sans doute le LIS (Luxembourg Income Studies). Les bases de données du LIS concernent des données d'enquêtes sur les ressources des ménages au niveau international. Elles fournissent des informations de revenu, de démographie, d'emploi et de dépenses pour les entités ménages, individus et enfants. De la même façon, est né le LES, pour les données d'enquête sur l'emploi en 1994. Le LWS, pour les données sur le patrimoine et la richesse, est en cours de mise en place. La France fait partie des pays affiliés, mais non-membres de ce centre.

Dans le même esprit, on trouve le CNEF (cross-national equivalent files) pour les données de panel. Ce centre a été mis en place par un groupe de chercheurs de l'université de l'université Cornell. Il met à disposition des données de panel pour 4 pays : Allemagne, Canada, Etats-unis et Royaume Uni, compte tenu de la durée des panels considérés.

Après ce rapide aperçu, le groupe pourrait se pencher sur certaines des questions mentionnées ci-dessous :

- La question de cohérence entre les données pour la France utilisées à niveau national et international.
 - C'est le cas en particulier pour ce qui est des indicateurs de pauvreté et condition de vie basés sur le revenu monétaire. Il existe en effet plusieurs sources au niveau

international pour la France : Budget des Familles, bientôt SILC, l'enquête revenus fiscaux. Il est sans doute nécessaire de mieux expliquer la nature des différences, et essayer de les rendre les plus cohérentes possibles, à défaut d'en avoir une seule. La France a opté pour deux sources sur les niveaux de vie, SILC pour les comparaisons internationales et l'enquête revenus fiscaux, tout en essayant de concilier au mieux ses deux sources. Dans un premier temps, le choix d'un calage a été retenu. Dans un second temps, un rapprochement des données d'enquêtes avec la source fiscale devrait permettre de garantir une plus grande cohérence.

- Au-delà de la question des différentes sources, le "manque de lisibilité" est accru par l'utilisation de méthodologies différentes (par exemple, au niveau Européen, la préférence de nouveaux pays membres pour des échelles d'équivalences plus élevées).

- Une question d'approche pour établir des comparaisons internationales plus riches et pertinentes. Cette question pourrait se décliner en deux parties:
 - une meilleure approche pour la mesure de la **pauvreté**, monétaire et non-monétaire. Pour ce qui est du monétaire, il y a plus de consensus au niveau européen (pauvreté monétaire basée sur un seul de 60% de la médiane) et planétaire (personnes qui vivent avec moins de 1 ou 2 US \$ par jour) que pour les pays industrialisés. Certains pays préconisent l'utilisation d'une ligne de pauvreté "absolue" et, en perspective, commune entre tous les pays. Pour ce qui est de la pauvreté non-monétaire (au-delà des comparaisons intra EU), il n'y a pas de consensus et peu d'information.
 - une meilleure approche pour les comparaisons du **bien-être** entre pays, dans la perspective d'aller au-delà des indicateurs standard du PIB par tête. Avec beaucoup de réticences, l'OCDE a ouvert une voie dans son rapport "Objectif croissance" en présentant des indicateurs qui intègrent le revenu moyen avec des informations sur la distribution de revenus et le temps de loisirs. Il serait important de poursuivre ces efforts avec la considération d'éléments additionnels (environnement, production domestique) aussi bien au niveau international que national.

Sur la question de favoriser une comparaison internationale plus riche et plus pertinente, le groupe CNIS pourrait recommander que la France se fasse porteur de ces questions dans les instances internationales plus appropriées. Il pourrait également recommander un suivi plus régulier des niveaux de vie et conditions de vie dans les pays développés dans une perspective comparative.

2 Quelques expériences étrangères

Il s'agit ici de manière assez subjective de poser au dispositif français d'information statistique sur les inégalités quelques questions à la lecture, partielle voire partielle, de pratiques de certains de nos partenaires.

On peut espérer des réactions que cette note suscitera une meilleure couverture des expériences et une problématisation plus claire.

Cette note a été établie en partant de la position de l'auteur extérieur au système de production statistique et simplement en situation d'honnête homme curieux, visant à se renseigner sur le domaine des inégalités dans tel ou tel pays. En soi, cet exercice a intérêt pour le groupe dans la réflexion qui devra être menée ultérieurement sur la mobilisation des informations. Établie en s'appuyant uniquement sur ce qui est accessible au public au travers d'Internet, elle nous interroge en permanence sur la transposition pour la France : qu'est-il disponible pour un honnête homme cherchant à s'informer sur la situation des inégalités en France ?

I L'utilité d'un centre de ressources documentaires.

Le premier point est sans doute de savoir par où démarrer dans une telle quête. Entrer par le site du service statistique public, n'est probablement ni la manière la plus aisée, ni celle conduisant aisément à un panorama suffisant des sources et des données (faire l'expérience avec le site de l'Insee). À ma connaissance, il n'existe pas de portail d'entrée sur les statistiques relatives aux inégalités dans l'ensemble des pays ou dans un nombre important de pays. Il n'en existe pas davantage pour les pays qui seront analysés ici.

Par contre existent des points d'entrée partant davantage de documentation en ligne sur les politiques de lutte contre les inégalités ou des études et recherche en la matière.

Une bonne entrée me semble être le site canadien <http://www.politiquessociales.net>. Il ne s'agit pas d'un site répertoriant les sources statistiques, mais faisant le point sur les politiques suivies, les instruments utilisés, les évaluations et recherches disponibles. Pourquoi faire un (dé)tour par ce site ? Parce que pour nombre d'utilisateurs l'accès aux informations passe par l'accès à de tels types de documents. Trois ou quatre thèmes concernent notre sujet (pauvreté et inégalités, soutien au revenu, minima sociaux). Ce site est une base de liens avec les documents disponibles sur la toile (législations, études et recherches, presse). Un des avantages pour notre sujet est qu'il permet de retrouver aisément nombres de rapports méthodologiques fondamentaux. Un regret, par contre, celui de n'avoir pas constitué une base de liens avec les données statistiques elles-mêmes.

Il est intéressant, au passage, de voir à quel point on peut atteindre un haut niveau de productivité : la taille de l'équipe est extrêmement restreinte (5 personnes actuellement). Ceci montre qu'il serait sans aucun doute possible de développer en France un site permettant une entrée intelligente aux données statistiques disponibles chez les divers producteurs français et internationaux, couvrant le domaine des inégalités. En se limitant à la réalisation d'un site consacré au repérage des sites fournissant des données statistiques sur les inégalités et la pauvreté et à la description de ses sources, pour la France, les pays européens et les principaux pays industriels il est probable que le coût serait d'environ un cadre statisticien à plein temps par an. Un partenariat avec le site cité permettrait une grande économie d'échelle puisque seraient disponibles à la fois les entrées statistiques et les entrées études et recherches.

Remarque : il n'existe aucun centre de ce type/niveau en France, même si le site du Cerc <http://www.cerc.gouv.fr/indexf.html> ou <http://www.cerc.gouv.fr/sitedoc/indexsitedoc.html> en est une pâle imitation et si sur certains domaines l'éducation avec l'Iredu http://www.u-bourgogne.fr/index/front_office/index_co.php?site_id=120&bg=2&rid=780, ce type de ressources documentaires est également développé. A noter également l'existence d'un réseau en France, le Réseau Quetelet, qui est un réseau national de partenaires ayant pour [missions](#) de faciliter l'accès aux données d'enquête par la mise à disposition et la diffusion des données quantitatives en Sciences Humaines et Sociales (SHS) auprès des acteurs de la recherche dans le cadre de la politique nationale élaborée par le Comité interministériel de concertation pour les données en sciences sociales. Les fichiers détails de la plupart des enquêtes de l'Insee sont mis à disposition au sein de ce réseau.

II Le Royaume-Uni

Quelques points doivent être soulignés en préalable.

L'importance des procédures budgétaires en terme de programme à horizon temporel limité qui conduit à des procédures d'évaluation et donc à la production d'information nourrissant le débat public. Irons-nous dans ce sens avec la Lof ?

De même les programmes à long terme, par exemple celui énoncé par le gouvernement travailliste quant à la lutte contre la pauvreté conduisant à l'obligation de situer annuellement les progrès (ou les retards) face à des objectifs explicites (cf les rapports « opportunity for all »). Voir infra.

Le processus de préparation des décisions se déroulant sur deux exercices budgétaires (énoncé de l'objet en avril n, vote en avril n+1, mise en place en avril n+2) accompagné de débats systématiquement ouverts (cf. par exemple la mise en place du national minimum wage : voir les travaux de la Low Pay Commission <http://www.lowpay.gov.uk/> et les apports en matière de connaissance des bas salaires).

L'importance des centres de recherche et structures organisant le débat sur des sujets comme la pauvreté permettant de nourrir également les travaux de l'administration citons le Centre for analysis of social exclusion, Case, de la London School of economics <http://sticerd.lse.ac.uk/case/> , le Centre for research in social policy <http://www.lboro.ac.uk/departments/ss/centres/crsp/index.html>, la Joseph Rowntree foundation <http://www.jrf.org.uk/>, l'Institute for Fiscal studies <http://www.ifs.org.uk/> , le Townsend Centre For International Poverty Research <http://www.bris.ac.uk/poverty/> , [Institute For Social And Economic Research](http://www.iser.essex.ac.uk/index.php) (Iser) <http://www.iser.essex.ac.uk/index.php> , etc.

Programme politique et information statistique au Royaume-Uni

Détaillons quelque peu la relation entre programme politique et productions d'indicateurs sur l'exemple du programme « opportunity for all » (textes repris des dossiers du Cerc sur « estimer l'évolution récente de la pauvreté » <http://www.cerc.gouv.fr/dossiers/pauvrete.PDF> et « Estimer la pauvreté des enfants » <http://www.cerc.gouv.fr/dossiers/pauvreteenfants.pdf> .

Lors de son arrivée au pouvoir, en 1997, le gouvernement de Tony Blair a concrétisé ses engagements électoraux de lutte contre la pauvreté. Au milieu des années quatre-vingt dix, le Royaume-Uni avait le taux de pauvreté des enfants le plus élevé d'Europe. De 1979 à 1997-1998, le nombre d'enfants pauvres est passé de environ 1,4 à 4,4 millions. Le seuil usuellement retenu par les Britanniques pour mesurer la pauvreté était 50 % du revenu moyen, qui correspond approximativement à 60 % du revenu médian à cette époque. Suivant cette définition, le taux de pauvreté des enfants officiellement publié par le gouvernement britannique est d'environ 33 %.

Le gouvernement travailliste engagea alors un plan de lutte contre la pauvreté et précisa ses objectifs en 1999 : éradiquer la pauvreté des enfants à l'horizon de vingt ans et réduire le taux de pauvreté des enfants de moitié en dix ans, le réduire d'un quart d'ici 2005. Une stratégie globale fut définie. Un programme général de lutte contre la pauvreté, intitulé « Opportunity for all », a été mis en place, dont un volet important concerne la pauvreté des enfants (cf. encadré p. 138 du rapport « Les enfants pauvres en France », Cerc, 2004). L'approche est très globale, comprenant à la fois :

- la lutte contre la pauvreté des parents à travers l'instauration d'un salaire minimum, le renforcement des inwork benefits et des mesures facilitant leur accès à l'emploi (aide à la garde d'enfants par exemple) et la majoration des allocations familiales (child benefits) ;
- des dispositifs visant à réduire les principaux facteurs de risque de reproduction de la pauvreté pour les enfants, notamment les difficultés scolaires et les comportements à risque à l'adolescence, du type grossesses adolescentes.

Sur tous ces aspects, des objectifs furent établis, avec des échéanciers de réalisation. Pour pouvoir mesurer la réalisation de ces objectifs, il fut nécessaire de déterminer des indicateurs de mesure. Le caractère multidimensionnel de la pauvreté demande que le système de suivi repose sur un ensemble d'indicateurs prenant en compte ces multiples dimensions. Devant les difficultés méthodologiques à surmonter, le gouvernement lança une vaste consultation, associant administration et chercheurs spécialistes du sujet. Très rapidement, une batterie d'indicateurs fut mise en place, reflétant cette volonté d'approche globale : indicateurs monétaires, mais aussi aspects du bien-être (emploi, santé, logement, sentiment de sécurité), et désir de cerner les causes de la pauvreté, en particulier au cours de l'enfance. Il s'agit d'agir non seulement sur la pauvreté immédiate, mais aussi sur ses causes à long terme. Un travail fut également engagé pour pouvoir disposer d'indicateurs locaux, de manière à piloter le rattrapage, par les zones défavorisées, des zones plus aisées (Department of Social Security, 1999).

Ce travail a permis de définir des indicateurs concernant de multiples dimensions de la pauvreté des enfants :

1. Pourcentage d'enfants vivant dans des ménages pauvres, suivant trois acceptions :
 - seuil de pauvreté relative (à 40 % , 50 % et 60 % du revenu médian)
 - seuil de pauvreté relative semi-absolue (relative au départ-seuil calculé pour 1998-99, évoluant ensuite avec l'inflation)
 - pauvreté durable
2. Pourcentage d'enfants vivant dans des ménages sans emploi
3. Grossesses adolescentes : taux de grossesses pour les moins de 18 ans, et proportion des mères de moins de 20 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation.

4. Proportion d'enfants de 7 ans dans les programmes « Sure Start » (spécifiques aux zones défavorisées) qui atteignent un certain niveau aux tests appropriés d'anglais et de mathématiques.
5. Proportion d'enfants de 11 ans atteignant un niveau donné dans les tests de numéracie et littéracie.
6. Proportion des 16-18 ans hors système éducatif (apprentissage et formation continue compris).
7. Proportion de jeunes de 19 ans n'ayant pas obtenu de diplôme d'un niveau donné (level 2).
8. Taux d'absentéisme et d'exclusions de l'école.
9. Proportion d'enfants mal logés.
10. Proportion de ménages avec enfants n'ayant pas les moyens de se chauffer (fuel poverty).
11. Proportion d'enfants hospitalisés plus de trois jours pour blessure accidentelle.
12. Dans les zones « Sure Start », proportion d'enfants de faible poids à la naissance, et taux d'hospitalisation des enfants pour blessure sérieuse.
13. Niveau de formation atteint par les enfants pris en charge par les collectivités locales (looked after by local authorities).

A ces 13 indicateurs furent ajoutés par la suite les indicateurs suivants :

- proportion de fumeurs parmi les femmes enceintes et parmi les 11-15 ans,
- mortalité infantile,
- réinscriptions sur les registres de la protection de l'enfance.

Un rapport annuel est publié sur le programme, avec un tableau récapitulatif de l'évolution des indicateurs sur chaque thème¹.

Face à cette grande diversité d'indicateurs, de nature parfois représentative de « résultats » (*outcomes*) et parfois de mise en œuvre de moyens, nombre d'analystes² ont plaidé pour la réduction de la palette d'indicateurs. Dans une liste trop longue et trop diverse d'indicateurs chacun peut, en effet, puiser ceux qui lui conviennent pour exhiber les résultats qu'il souhaite. Ils estiment souvent nécessaire de séparer indicateurs de résultats et indicateurs de moyens. Ils insistent sur la prise en compte de la fiabilité de la collecte, et sa non manipulation politique. Ils proposent parfois pour certains domaines la substitution d'indicateurs plus pertinents et posent la question de la constitution d'un ensemble hiérarchisé : un indicateur central (éventuellement composite) et des indicateurs annexes (voir les contributions au séminaire mentionné précédemment).

Le gouvernement a, finalement, pris l'initiative de proposer la mise en place d'indicateurs synthétiques de pauvreté des enfants, de manière à permettre l'évaluation de l'avancement de son programme d'éradication de la pauvreté des enfants à horizon de 20 ans. Pour ce faire, sur la base de deux séminaires organisés avec des chercheurs (cf. le séminaire Case « [Indicators of Progress: A discussion of approaches to monitor the Government's strategy to tackle poverty and social exclusion](#) » Casereport 13 February 2001.), le *Department of Work and Pensions* a engagé une consultation publique³ sur la définition d'indicateurs de pauvreté à retenir ; consultation publique, notamment via Internet

S'appuyant sur les expériences étrangères (Irlande, Etats-Unis, Union Européenne), la première phase de consultation aboutit en 2001 à quatre propositions :

- un petit nombre d'indicateurs-phares, du type faible revenu, absence d'emploi, niveau de diplôme,
- agréger les indicateurs précédents en un indice permettant de suivre l'évolution d'un seul chiffre,
- utiliser une mesure-phare de « pauvreté consistante » combinant des mesures de bas revenu et de privations matérielles (cf. le cas irlandais),
- avoir une approche à plusieurs niveaux, avec un petit nombre d'indicateurs de bas revenu et de « pauvreté consistante ».

C'est finalement la dernière approche qui a été choisie, en même temps que la continuation du suivi des indicateurs de « Opportunity for all » qui permet de mettre en perspective les indicateurs centraux avec les résultats des politiques sectorielles.

¹ Cf. par exemple le sixième rapport « [opportunity for all](#) » de 2004 publié par le DWP.

² Voir en particulier Ruth Levitas : [Defining and measuring social exclusion: a critical overview of current proposals](#). 2000 <http://www.radstats.org.uk/no071/article2.htm>

³ Department for work and pensions « [measuring child poverty : a consultation document](#) » 2002 <http://www.dwp.gov.uk/consultations/consult2002/childpov/childpoverty.pdf> ; Department of Work and Pensions, [Measuring Child Poverty, a consultation document](#) (2002) et [Measuring Child Poverty consultation: Final Conclusions](#) (2003).

Les indicateurs centraux sont les suivants :

- **pauvreté absolue** pour mesurer l'évolution des revenus des familles pauvres en termes réels ; il s'agit en fait d'un seuil de pauvreté semi-absolue analogue au taux de pauvreté « ancrée dans le temps »,
- **pauvreté relative** ; le seuil est fixé à 60 % du revenu médian,
- **une combinaison de deux critères** : déprivation matérielle (ou pauvreté en conditions de vie) et revenu inférieur au seuil de 70 % du revenu médian.

Le choix de ce troisième indicateur s'inspire du choix irlandais d'un indicateur de « pauvreté consistante » (consistent poverty) qui combine pauvreté monétaire et pauvreté en conditions de vie (National Anti-Poverty Strategy 1997). Il s'agit des ménages qui pâtissent **à la fois** de déprivation matérielle et d'un revenu inférieur à 70 % du revenu médian.

Ces indicateurs respectent les conditions qui avaient été établies lors de la consultation : disponibles dans des délais raisonnables, robustes, crédibles vis à vis de l'opinion publique et cohérents dans la durée.

Avant d'évoquer diverses sources statistiques il convient de mentionner deux publications importantes pour disposer d'une idée sur les inégalités sociales au Royaume-Uni et sur les dispositifs de mise à disposition de l'information.

Le rapport Focus on social inequalities (dernière édition 2004), a été signalé dans la note d'étape diffusée récemment <http://www.statistics.gov.uk/focuson/socialinequalities>. On peut aussi consulter « social trends » voir par exemple la dernière livraison http://www.statistics.gov.uk/downloads/theme_social/Social_Trends36/Social_Trends_36.pdf

A noter une particularité remarquable de ces publications : l'accès en ligne aux données de tout tableau et graphique sous format excel, soit (Focus on social inequalities) par base jointe à la publication, soit (Social trends) en cliquant directement sur le graphique, la carte ou le tableau⁴.

Sur le thème de la pauvreté, on peut consulter aussi les rapports « opportunity for all » mais aussi ceux de la fondation J Rowntree par ex. « monitoring poverty and social exclusion in Britain » <http://www.jrf.org.uk/bookshop/eBooks/1859353983.pdf>

Plus proche de la mise à disposition de l'information statistique brute, on peut examiner le type d'information sur la pauvreté monétaire diffusé par le site du department of Work and pensions <http://www.dwp.gov.uk/asd/hbai/hbai2004/contents.asp> à partir du Family resources survey dans la série Household below average income

Une série de tableaux excel est disponible dont voici par exemple la liste pour l'ensemble des ménages :

D. All individuals

Table D1 (BHC): Individuals - quintile distribution of income by family type, Great Britain

Table D1 (AHC): Individuals - quintile distribution of income by family type, Great Britain

Table D2 (BHC): Individuals - quintile distribution of income by economic status of the benefit unit, Great Britain

Table D2 (AHC): Individuals - quintile distribution of income by economic status of the benefit unit, Great Britain

Table D3 (BHC): Individuals - composition of income quintiles by family type, Great Britain

Table D3 (AHC): Individuals - composition of income quintiles by family type, Great Britain

Table D4 (BHC): Individuals - composition of income quintiles by economic status of the benefit unit, Great Britain

Table D4 (AHC): Individuals - composition of income quintiles by economic status of the benefit unit, Great Britain

⁴ Une évolution en ce sens en France, les premières synthèses de l'Insee, mais les données en ligne associées au texte ne sont pas manipulables (format pdf).

Table D5.1: Individuals - risk of living in households with less than 60 per cent of contemporary median household income, by family type, Great Britain

Table D5.2: Individuals - risk of living in households with less than 50 per cent of contemporary mean household income, by family type, Great Britain

Table D6.1: Individuals - risk of living in households with less than 60 per cent of contemporary median household income, by economic status of the benefit unit, Great Britain

Table D6.2: Individuals - risk of living in households with less than 50 per cent of contemporary mean household income, by economic status of the benefit unit, Great Britain

Table D7.1: Individuals - composition of those living in households with less than 60 per cent of contemporary median household income, by family type, Great Britain

Table D7.2: Individuals - composition of those living in households with less than 50 per cent of contemporary mean household income, by family type, Great Britain

Table D8.1: Individuals - composition of those living in households with less than 60 per cent of contemporary median household income, by economic status of the benefit unit, Great Britain

Table D8.2: Individuals - composition of those living in households with less than 50 per cent of contemporary mean household income, by economic status of the benefit unit, Great Britain

Table D9.1: Individuals - risk of living in households with less than 60 per cent of 1996/7 median household income held constant in real terms, by family type, Great Britain

Table D9.2: Individuals - risk of living in households with less than 50 per cent of 1996/7 mean household income held constant in real terms, by family type, Great Britain

Table D10.1: Individuals - risk of living in households with less than 60 per cent of 1996/7 median household income held constant in real terms, by economic status of the benefit unit, Great Britain

Table D10.2: Individuals - risk of living in households with less than 50 per cent of 1996/7 mean household income held constant in real terms, by economic status of the benefit unit, Great Britain

Table D11.1: Individuals - composition of those living in households with less than 60 per cent of 1996/7 median household income held constant in real terms, by family type, Great Britain

Table D11.2: Individuals - composition of those living in households with less than 50 per cent of 1996/7 mean household income held constant in real terms, by family type, Great Britain

Table D12.1: Individuals - composition of those living in households with less than 60 per cent of 1996/7 median household income held constant in real terms, by economic status of the benefit unit, Great Britain

Table D12.2: Individuals - composition of those of living in households with less than 50 per cent of 1996/7 mean household income held constant in real terms, by economic status of the benefit unit, Great Britain

et un exemple

Table D5.1: Individuals - risk of living in households with less than 60 per cent of contemporary median household income, by family type, Great Britain

Percentage of individuals	94/5	95/6	96/7	97/8	98/9	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04
Before Housing Costs										
Pensioner couple	19	21	20	21	23	21	21	22	22	20
Single male pensioner	18	17	18	19	19	19	18	17	18	15
Single female pensioner	26	24	26	25	25	25	24	25	23	24
Couple with children	19	18	19	18	18	17	16	16	15	15
Single with children	30	28	38	38	37	36	32	31	32	31
Working-age couple no children	9	8	9	8	9	9	9	9	9	9
Single male working-age no children	17	15	17	15	15	16	16	16	17	16
Single female working-age no children	15	15	16	16	15	16	17	15	17	16
All adult men	15	14	15	15	15	15	15	15	15	15
All adult women	17	16	18	18	18	17	17	17	17	17
All children	23	22	25	25	24	23	21	21	21	21
All individuals (per cent)	18	17	18	18	18	18	17	17	17	17
After Housing Costs										
Pensioner couple	22	23	23	22	22	22	21	23	23	20
Single male pensioner	25	24	27	29	29	27	25	18	18	14

Single female pensioner	34	31	37	34	35	33	30	25	22	21
Couple with children	23	22	23	22	22	21	21	20	19	20
Single with children	55	55	62	60	59	58	53	53	51	47
Working-age couple no children	11	11	11	11	10	10	11	10	11	11
Single male working-age no children	25	23	25	22	22	23	22	22	23	23
Single female working-age no children	22	23	25	23	21	23	23	22	24	23
All adult men	20	19	20	19	19	19	18	18	18	18
All adult women	23	23	24	23	23	23	22	21	21	20
All children	31	31	33	32	33	32	30	30	28	28
All individuals (per cent)	24	23	25	24	24	24	23	22	22	21

Source: Family Resources Survey

Idem dans cette page avec un seuil de pauvreté fixé à 50% du revenu médian.

À noter que deux approches sont présentées, celle avant et celle après prise en compte du coût du logement.

Des annexes méthodologiques, disponibles en ligne, donnent des indications sur les sources, les ordres de grandeur des erreurs, les raccordements avec des estimations antérieures, les variantes d'échelle d'équivalence, etc. voir par exemple :

http://www.dwp.gov.uk/asd/hbai/hbai2004/pdf_files/appendices/appendix_2_hbai05.pdf

Nature des sources mobilisées

Sauf erreur de la part du rédacteur de la note, la source principale des données sur les inégalités et la pauvreté monétaire est le Family resources survey. Il est intéressant dès lors de consulter un rapport de présentation d'ensemble des résultats de cette source tel que :

http://www.dwp.gov.uk/asd/frs/2003_04/pdfonly/frs_2003_04_report.pdf

portant sur les données collectées d'avril 2003 à mars 2004 sur 29 000 ménages.

À la différence de la France avec l'ERF, les sources administratives, on le voit, ne sont pas directement mobilisées pour l'analyse des inégalités de revenu et la pauvreté monétaire. Notons cependant que les statistiques diffusées par le service en charge de l'impôt sur les revenus « HM Revenue and Customs » qui publie des statistiques assez détaillées sur : <http://www.hmrc.gov.uk/stats/>. À comparer avec nos publications de la DGI ?

Données régionales

Pour une première impression sur la disponibilité d'informations locales, consulter les rapports social inequalities et social trends cités plus haut.

Mise à disposition dans Economic regional indicators par ex le n° de février 2006 http://www.statistics.gov.uk/downloads/theme_economy/REI_Feb06.pdf de données régionales sur le Pib, le revenu disponible, les salaires hebdomadaires médians, le taux de chômage, etc. Le taux de pauvreté régional est également disponible sur :

<http://www.statistics.gov.uk/STATBASE/ssdataset.asp?vlnk=7749>

La source principale des données étant le FRS, il faut noter la taille des échantillons : entre 2000 et 3000 par régions à l'exception de 2 environ 1000 ménages). Ceci permet d'apprécier la précision ou l'imprécision de certains résultats régionaux publiés.

III Un coup d'œil sur les Etats-Unis

Ce qui caractérise, me semble-t-il, les Etats-Unis c'est la très grande richesse des centres de recherche ou des think-tanks (mélange de lieu de recherche et de lobbying) qui permette de mobiliser l'information existante sur les inégalités et notamment sur la pauvreté. Autre caractéristique ayant quelques rapports avec notre sujet, l'importance de l'évaluation des politiques et programmes publics.

Deux exemples de publications fort utiles pour introduire notre propos :

Les publications du Census bureau notamment les publications régulières sur la pauvreté telles que « Income, poverty and health insurance coverage in the USA 2004 » <http://www.census.gov/prod/2005pubs/p60-229.pdf> utilisant le supplément annuel économique et social du Current population survey CBS. Par ailleurs, la mesure de la pauvreté (« pauvreté absolue ») a fait l'objet de nombreuses propositions d'amélioration donnant lieu à des mesures alternatives. Le Bureau of Census publie certaines de ces estimations alternatives cf. « alternative income estimates 2003 » <http://www.census.gov/prod/2005pubs/p60-228.pdf>

La publication tous les deux ans de « the state of working america » par l'« economic policy institute » http://www.epinet.org/content.cfm/books_swa2004_main remarquable dans ses analyses des inégalités. Le site, donne l'accès à l'ensemble des données figurant dans le rapport ce qui peut permettre d'avoir un panorama de l'information disponible.

Au-delà des enquêtes statistiques publiques, nombre de sources sont intéressantes, souvent financées par des fondations (et aussi en partie par les budgets publics). Citons par exemple le National survey of american families produit par Westat (entreprise privée d'enquêtes statistiques) pour le compte de « Urban Institute » et de « Child Trends » <http://www.urban.org/center/anf/nsaf.cfm> portant sur 40000 familles (portant sur actuellement trois vagues 1997, 1999, 2002). Pour une description méthodologique voir http://www.urban.org/UploadedPDF/900733_2002_Methodology_1.pdf; Exemple intéressant par ailleurs de voir une source « privée » mettant en ligne l'accès libre et gratuit aux données de base des enquêtes et à des outils de traitement statistique.

Dernière piste intéressante : l'existence de panels dans de nombreux domaines réalisés soit directement par le Bureau of Census (par exemple, le Survey of Program Dynamics pour suivre les effets de la réforme du Welfare en 1996) ou par des départements ministériels (par exemple en matière d'éducation voir <http://nces.ed.gov/surveys/>) ou par des universités et centres de recherche, le plus connu étant le Panel Study of Income Dynamics réalisé depuis 1968 pour l'Université de Michigan par Abt associates (autre firme privée d'enquêtes statistiques).

Données locales

Il est difficile de rendre compte de la disponibilité des données localisables au cours de cette exploration très rapide. Notons cependant un point intéressant par rapport aux problèmes évoqués en France concernant la décentralisation des politiques sociales. Le gouvernement fédéral a largement transféré aux Etats fédérés les responsabilités de gestion mais leur a imposé la fourniture d'informations pour évaluer l'action des états sous peine de pénalités financières fortes. Un descriptif de ceci est disponible (notamment en annexe 1) dans le Papier 2002-02 du Cerc « Processus de développement de politiques publiques : Les enseignements de la réforme du Welfare américain » décrivant les obligations contenues dans la loi de réforme (PWORA).

Nombre de données sont également disponibles au niveau des états fédérés voir par exemple l'annexe D du « Income, poverty and health insurance coverage in the USA 2004 » mentionné ci-dessous. À un niveau local plus restreint, il faudrait analyser les données disponibles dans chaque Etat

Autre exemple, les données sur les différences entre les localisations par exemple en matière de salaire et de durée du travail à partir du [National compensation survey](#) du Department of Labor et du Bureau of Labor statistics ?